



(association) election du bureau

Par **Iraimbault**, le **17/07/2011** à **20:01**

Bonjour,

En tant qu'administrateur du CA d'une association, j'ai été prévenu par lettre du report du CA au cours duquel devait être élu le nouveau bureau. Un CA réduit à voté pour un nouveau bureau derrière mon dos.

De plus, j'ai été mentionné présent.

Quel sont les recours pour faire annuler cette élection ?

(désolé, je ne savais pas ou placer ce sujet)

Par **Michel**, le **21/07/2011** à **13:32**

Bonjour

Questions :

1 Etes vous le seul administrateur dans ce cas ?

2 Avez vous une personne qui puisse prouver que vous n'étiez pas ou que vous ne pouvez pas être à cette réunion ?

Merci de vos réponses

Salutations

Michel